



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 03 JUILLET 2024

Etaient présents :

Représentants des collectivités (4) :

- Monsieur Jean-Pierre LADRECH, Maire de Firmi, Président de l'instance, titulaire,
- Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, titulaire,
- Madame Nicole ANDURAND-LE GUEN, Maire-Adjointe LE BAS SEGALA, titulaire,
- Monsieur Damien LAURAIN, Maire-Adjoint de SEVERAC d'AVEYRON, titulaire.

Représentants du personnel (5) :

- Madame Solange SENDRAL (CFD-Interco), suppléante,
- Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), titulaire,
- Madame Fanny FLORY (CGT), titulaire,
- Monsieur Claude CAUBEL (CGT), titulaire,
- Monsieur Thierry FONTANIE (CGT), suppléant.

Etaient absents ou excusés :

Représentants des collectivités :

- Monsieur Maurice BARTHELEMY, Maire-Adjoint de MONTCLAR, titulaire,
- Madame Bernadette BELIERES-AZEMAR, Maire de COUBISOU, titulaire,
- Madame Isabelle CABANETTES, Maire-Adjointe de LASSOUTS, titulaire.

Représentants du personnel :

- Monsieur Frédéric THEURIER (CFDT-Interco), titulaire,
- Madame Virginie LE MENTEC (CFDT-Interco), titulaire,
- Monsieur Jean-Laurent VERDEAUX (CFDT-Interco), titulaire,
- Madame Morgane DELFORGE (CGT), titulaire,

Monsieur Romain BOUAT, Responsable adjoint du Pôle Ressources humaines – conseil statutaire, assiste à la séance pour assurer les tâches matérielles.

Monsieur Jean-Pierre LADRECH ouvre la séance à 14 heures 05.

Une secrétaire de séance, Monsieur André BORIES, Maire de GRAMOND, et un Secrétaire-adjoint, Monsieur Jean-Christophe MASSOL (FO), sont désignés.



RELEVE DE CONCLUSION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
SEANCE du 15 mai 2024			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

Formation spécialisée

TELETRAVAIL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Creissels			
Collège des représentants du personnel		3 CGT	1 FO – 1 CFDT
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT rappelle que le télétravail est basé sur une relation de confiance entre l'employeur et l'agent et qu'il serait utile d'adapter les grilles des comptes-rendus d'entretien professionnel proposées par le CDG et d'intégrer les risques liés au télétravail au sein du document unique.			

Formation plénière

APPRENTISSAGE

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
EHPAD La Fontanelle			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Saint-Georges de Luzençon			
Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.			



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérival 10 rue Faubourg Lo Barri Saint-Cyric Etoile - 12000 RODEZ

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations : Le syndicat CGT demande à ce qu'une vigilance soit portée sur le respect des pauses et des personnes au sein de la commune. Le syndicat a été alerté sur la situation de plusieurs agents en interne.

Mairie de Villeneuve d'Aveyron

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

SIVU Ecole d'Ambayrac

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

SMICA

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

ASTREINTES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
--	------	--------	------------

EHPAD Le Paginet - Lunac

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie d'Argences en Aubrac

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

COMPTE EPARGNE TEMPS

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
--	------	--------	------------

Mairie de Creissels

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.



FRAIS DE DEPLACEMENTS

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
CCOM Aveyron – Bas Ségala - Viaur			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : Les représentants du personnel regrettent que la qualité du document adressé par la collectivité ne permette pas une bonne compréhension de la saisine.			

HEURES COMPLEMENTAIRES ET SUPPLEMENTAIRES

Mairie de Saint Amans des Côts			
	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Observations : Le syndicat CGT indique qu'une vigilance doit être portée sur la répétition des heures complémentaires sur de longues périodes car certains agents peuvent être lésés dans le temps. L'employeur devrait alors envisager d'augmenter le temps de travail afin de pérenniser la situation de l'agent concerné.			
Mairie de Saint Parthem			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

HEURES DU DIMANCHE ET JOURS FERIES

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie d'Estaing			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			

LIGNES DIRECTRICES DE GESTION

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Colombiès			
Collège des représentants du personnel		5	
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Mairie d'Aguessac			
Collège des représentants du personnel		5	
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Défavorable à l'unanimité du collège des représentants du personnel.			
Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.			
Observations : Le syndicat CGT dénonce ce système inspiré du secteur marchand, qui vise au final à réduire les coûts de fonctionnement des collectivités, en se servant du personnel comme variable d'ajustement. Les services publics, les agents et les populations n'ont rien à gagner à voir se développer ce genre de dispositif.			

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL

	POUR	CONTRE	ABSTENSION
Mairie de Cassagnes-Bégonhès – Adjoint Administratif 27H			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Cassagnes-Bégonhès – Rédacteur 13H			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Maleville – Adjoint Administratif 10H			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Maleville – Adjoint Technique 5H			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			
Mairie de Maleville – Adjoint Technique 20H			
Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		
Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.			



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérail 10 rue Faubourg Lo Barri Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ

Mairie de Tournemire – Adjoint Technique 22H

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Tournemire – Adjoint Technique 15H

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Villeneuve

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie du Muret Le Château

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Saint Hippolyte

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

ORGANISATION DES SERVICES

POUR CONTRE ABSTENSION

Mairie de Laissac – Séverac l'Eglise – Elections Européennes

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Laissac – Séverac l'Eglise – Elections Législatives

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Saint-Amans des Côts

Collège des représentants du personnel	1 FO		1 CFDT – 3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations : Le syndicat CGT rappelle que la modification des horaires de travail en raison des fortes chaleurs serait susceptible de pouvoir être présentée en formation plénière ainsi qu'en formation spécialisée.

Le syndicat rappelle également la demande faite par les syndicats lors d'une séance précédente, à savoir que la mise en place des horaires d'été ne soit pas strictement liée aux périodes de canicule



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérial 10 rue Faubourg Lo Barri Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ

(trop restrictives en termes de conditions) mais de l'étendre aux demandes individuelles des agents pouvant souffrir de la chaleur estivale ou en déterminant une température au-delà de laquelle les agents ne devraient plus devoir travailler afin de préserver leur santé.

RATIOS PROMUS ET PROMOUVABLES

Mairie d'Arques

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie du Vibal

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Ségur

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Salles-Curan

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie d'Aubin

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT		3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations : Le syndicat CGT précise que la détermination du taux à 100% n'engage pas la collectivité sur les nominations.

REGLEMENT

Mairie de Saint Amans des Cots

Collège des représentants du personnel			
Collège des représentants des collectivités			

Avis : Demande de report du dossier

Observations : Les représentants du personnel demandent à ce que le règlement puisse être étayé et complété pour permettre un rappel exhaustif des droits aux agents.

SMICA

Collège des représentants du personnel		3 CGT	1 FO – 1 CFDT
Collège des représentants des collectivités	4		



Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations : Le syndicat CGT rappelle que l'agent accepte l'utilisation du téléphone portable professionnel pour le bon fonctionnement du service. Il apparaît dès lors arbitraire de le sanctionner en cas de détérioration du téléphone professionnel, cette règle est excessive.

RIFSEEP

CCOM Lévezou - Pareloup

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie d'Arques

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Calmont

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Coubisou

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de La Fouillade

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Creissels

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Les Albres

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Léons

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DEPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérail 10 rue Faubourg Lo Barri Saint-Cyric Etoile - 12000 RODEZ

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Beauzély

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Saint-Laurent du Lévézou

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de l'Hospitalet du Larzac

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations : Les élus du syndicat CGT déplorent ce système de rémunération, qui sans véritable transparence, ni équité, vise à l'individualisation de la rémunération des agents. Le tout au détriment de la rémunération indiciaire, qui doit être valorisée régulièrement pour rattraper la perte de pouvoir d'achat. L'augmentation du point d'indice de 3.5% au 01/07/2022, puis de 1.5% au 01/07/2023 n'ont pas couvert le coût de l'inflation.

SUPPRESSION D'EMPLOIS

Ehpad La Fontanelle – CIAS Pays Ségali

Collège des représentants du personnel			5
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention à l'unanimité du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Cassagnes Bégonhès – Adjoint Technique 1^{ère} classe

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Cassagnes Bégonhès – Adjoint Technique 1^{ère} classe

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Cassagnes Bégonhès – Rédacteur Principal 2^{ème} classe

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Cassagnes Bégonhès – Adjoint du Patrimoine

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Laissac – Séverac l'Eglise

Collège des représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	1 CFDT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de La Bastide Solages

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Maleville – Adjoint Administratif

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT	3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Maleville – Adjoint Technique 20H

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT	3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Mairie de Maleville – Adjoint Technique 5H

Collège des représentants du personnel	1 FO – 1 CFDT	3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

PNR Millau – Grands Causses

Collège des représentants du personnel	1 FO	3 CGT	1 CFDT
Collège des représentants des collectivités			

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

JOURNEE DE SOLIDARITE

CCAS d'Aubin

Collège des représentants du personnel		3 CGT – 1 FO	1 CFDT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

TEMPS DE TRAVAIL

Mairie d'Argences en Aubrac

Collège des représentants du personnel	1 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Observations :

CCOM du Réquistanais

Collège des représentants du personnel	1 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

CCAS d'Aubin

Collège des représentants du personnel	1 CFDT	1 FO – 3 CGT	
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Défavorable du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

Centre de Gestion de l'Aveyron

Collège des représentants du personnel	1 CFDT	1 FO	3 CGT
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Abstention du collège des représentants du personnel.

Favorable à l'unanimité du collège des représentants des collectivités.

TEMPS PARTIEL

EPA Enfance et Jeunesse – Sébazac-Concourès

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

SIVU – Rêve Avec Moi

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de Saint Amans des Cots

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.



COMITE SOCIAL TERRITORIAL DÉPARTEMENTAL
Immeuble Le Sérial 10 rue Faubourg Lo Barri Saint-Cyrice Etoile - 12000 RODEZ

Mairie de Sébazac-Concourès

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Mairie de La Cavalerie

Collège des représentants du personnel	5		
Collège des représentants des collectivités	4		

Avis : Favorable à l'unanimité des deux collèges.

Questions diverses :

Le syndicat CGT demande à ce qu'un rappel puisse être fait auprès de l'ensemble des collectivités territoriales du département car les comptes-rendus du CST ne sont pas affichés dans les services pour une bonne information des agents.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance est levée à 16 h 40 heures.

Le Président

Jean-Pierre LADRECH

Le Secrétaire

M. André BORIES

Le Secrétaire-adjoint

M. Jean-Christophe MASSOL